

Tirage au sort des demandes d'inscription aux vacances Arc en ciel

Le processus d'inscription est le suivant. Toutes les familles candidates aux vacances arc en ciel sont autorisées à se préinscrire soit sur un formulaire mis en ligne par la ville de Paris sur le site Paris.fr, soit auprès des agents du service Vacances Arc-en-Ciel par téléphone au 01 42 76 29 72, pendant la campagne de préinscription.

L'ensemble des candidatures fait l'objet d'un tirage au sort qui les classe par rang. En fonction du rang du tirage au sort, des rendez-vous sont attribués automatiquement aux familles (la famille qui est tirée au sort au rang n°1 a le premier rendez-vous, la famille qui est tirée au sort au rang n°2 a le deuxième rendez-vous, etc...).

Lors des rendez-vous, les familles choisissent un séjour proposé par Vacances Arc-en-Ciel, selon les disponibilités, pour chacun de leur.s enfant.s. Si les disponibilités restantes ne lui conviennent pas, elles ont la possibilité de mettre leur.s enfant.s sur la liste d'attente du séjour souhaité.

Algorithme

L'outil de tirage au sort a été développé par la Ville de Paris en java.

Il est composé de deux programmes :

- Générateur aléatoire de clés
- Tirage au sort

Le tirage au sort est réalisé à la fin de la campagne de pré-inscription sous contrôle d'un huissier de justice.

Etape 1

L'huissier saisit une chaîne de caractère (au hasard) dans l'outil générateur de clés et choisit un nombre de clés à générer (nb_clés).

Le programme génère aléatoirement nb_clés à partir des paramètres saisis sous forme d'un fichier texte.

Etape 2

L'huissier choisit une des clés. Cette clé est reportée dans le deuxième outil. L'huissier saisit également le nombre de familles candidates, sur la base des éléments transmis par le service des vacances arc en ciel.

Le programme génère de manière aléatoire un fichier au format csv (fichier texte avec séparateur point virgule). Ce fichier contenant n lignes, n correspondant aux nombre de candidatures.

Chaque ligne correspond à un ensemble clé d'attribution / rang de tirage au sort qui permettra de classer les candidatures.

Ce fichier est importé dans l'application de gestion des vacances arc-en-ciel ce qui permet d'affecter à chaque candidature le rang de tirage au sort obtenu.

Les rendez-vous attribués aux familles seront générés par l'application en fonction de ce rang.

Important : l'outil de tirage au sort permet de reproduire à l'identique le tirage au sort avec les mêmes données en entrée (chaîne de caractères, nombre de clés à générer, choix de la clé). Par

exemple, si à l'étape 1, on refait la génération des clés avec la même chaîne de caractère en entrée, les mêmes clés seront générées.

Contact

Les candidats peuvent contacter l'équipe du service Vacances Arc-en-Ciel par mail à l'adresse vacancesarcenciel@paris.fr ou par téléphone au 01 42 76 29 72 du lundi au vendredi de 9h à 17h.